

Le Brasseur Syndical



Le Syndicat des travailleuses et des
travailleurs de la Brasserie Labatt (CSN)

Volume 4, # 03
Mars 2007

Retrouvez-nous sur le Web
Au : www.sttbl.com

Téléphone: 514-368-4999
Télécopie: 514-368-7771
Messagerie: sttbl@bellnet.ca

Date de tombée

Prochain numéro:

Avril 2007

Écrivez-nous!

Dans ce numéro:

Visite du Mancom.....	1
Suite de la Une.....	2
Résumé de l'exécutif du 5 mars.....	2
Résumé de l'exécutif (suite).....	3
Départs à la retraite.....	3
Nouveau permanent	3
Décès.....	3
Info indemnités de la CSST.....	4
Caricature.....	4
Info cotisation.....	4

Question de l'exécutif et réponse du Mancom

La plupart des questions sont demandées par Yanic et la plupart des réponses sont de Miguel Patricio.

Question: Brasserie Lakeport : Nous aimerions savoir si nous devons nous attendre à produire et/ou à livrer les produits de la brasserie Lakeport à Montréal.

Réponse: La brasserie Lakeport ne nous appartient pas encore, nous avons fait une offre qui a été acceptée mais puisque c'est une compagnie publique, ils ont 90 jours pour recevoir des offres. Après nous devons regarder qu'est-ce qu'on va faire, ils pourraient y avoir des restrictions de ce que l'on peut faire. Est-ce qu'on pourra produire les produits Lakeport ailleurs? Est-ce qu'on pourra produire des produits Labatt à Lakeport? Nous n'avons pas de réponses à cela et l'entière procédure pourrait prendre 1 an à 1 ½ an. Il est trop tôt pour savoir ce que l'on va faire avec ça, mais je ne pense pas que ça apportera un volume additionnel à Montréal.

Question: Affiliation entre Anhauser Busch et Inbev

Depuis la semaine dernière, nous avons entendu plusieurs rumeurs concernant une affiliation possible entre Inbev et Anhauser Busch et nous aimerions avoir une confirmation de ce que l'on devrait s'attendre s'il y a affiliation?

Réponse: Ce n'est seulement qu'une rumeur provenant d'un petit journal Brésilien (15 000 copies par jour) mais ça n'a pas pris longtemps que les autres reprennent la nouvelle. Vous ne me croirez pas, mais je ne sais rien à ce sujet. Nous ne savons pas ce qui pourrait arriver dans le futur, nous n'avons qu'à regarder ce qui se passe dans le monde pour voir que rien n'est impossible. De mon point de vue, je ne suis pas sûr que ce serait une bonne chose parce que, quand deux cultures différentes essaient de fusionner, ça peut apporter plus de problèmes qu'autre chose.

Question: Usine de Montréal :

Quelles sont vos intentions par rapport à l'usine de Montréal et du marché Québécois?

Réponse: Il y a 2 ou 3 ans, nous n'étions pas vraiment contents des résultats de Montréal, mais maintenant c'est différent.

Question: Maintenant qu'il n'y a plus de barrières entre le Québec et la Nouvelle-Écosse, est-ce que l'on peut s'attendre à une augmentation de la production?

Réponse: Non, la Keith's ne sera pas produite ailleurs, nous devons nous souvenir ce qui est arrivé avec Koka-nee et nous ne voulons pas que cela se reproduise.

Question: Il y a des rumeurs que vous étiez entraîné de travailler pour enlever les barrières entre le Québec et l'Ontario, est-ce qu'on peut s'attendre à produire pour le marché de l'est de l'Ontario bientôt ou dans le futur?

Réponse: (de Vinnie Barbosa) Nous travaillons sur ça et nous pensons que c'est la meilleure chose à faire, mais nous ne savons pas si ça rapportera plus de travail pour Montréal. Je veux avoir l'opportunité de produire la bière où je veux, ou c'est moins cher de la produire.

Question: Centre de contact (BSS):

Quand j'ai reçu la lettre que vous nous avez envoyé concernant le « Nouveau centre de contact Labatt », je me suis dit « Oh mon dieu, est-ce qu'ils pourront mieux répondre à nos demandes et inquiétudes », parce que je me disais que l'on était bien servi avant. Après quelques mois, je dois admettre que le "Centre de contact" est loin d'être ce que j'espérais. Nous ne sommes même pas proche de ce qu'on devrait avoir et espérer. La semaine dernière à Toronto, j'ai entendu Vinnie nous dire que nous étions les meilleurs et je dois dire que je suis d'accord avec ça. Mais nous ne pensons pas que nous sommes traités comme tel. Par exemple; nous pensons que les employés qui s'apprentent à prendre leur retraite devraient être capable de rencontrer une personne pour répondre à leurs inquiétudes et demandes. Même chose pour les problèmes d'assurances.

Réponse: Nous devons centraliser nos opérations en un centre et nous devons le faire en vitesse. Nous réalisons que nous devons faire des ajustements et nous sommes intéressés à ce que vous avez à dire. Nous rencontrerons les autres syndicats à travers le Canada pour voir si vous avez les mêmes demandes. Je serai à Montréal tous les 3 mois et vous pouvez m'envoyer des courriels si vous avez des problèmes.

Question: Marketing: Nous sommes préoccupés par le marketing qui est fait pour le marché du Québec. Nous avons l'impression que vous mettez plus d'énergie sur les produits Brésiliens et Européens que sur nos marques locales et nous n'aimons pas ça du tout.

Réponse: Nous devons donner aux clients ce qu'ils veulent et avec "Brahma" nous pensons que nous répondons à une demande en compétitionnant avec « Corona ». Mais nous ne voulons pas nuire à nos marques locales, nous croyons qu'elles sont très importantes et nous travaillons sur de nouvelles stratégies de marketing.

Question: Pourquoi avoir laissé tomber le Festival de Jazz?

Réponse: (de Michel Doucet) L'année dernière, nous avons investi 20 millions en modifiant notre stratégie et nous avons à faire des choix. Nous pensions que 2 millions c'était trop cher pour le Festival de Jazz et nous avons décidé de mettre cet argent sur les événements de la St-Jean Baptiste (Fête Nationale du Québec) et nous devons admettre que nous avons raison parce que nous avons perdu 0,2 parts du marché et Molson a perdu 0.7. Pour cette année, nous avons décidé d'éliminer le tiers qui faisait la vente de nos produits au Grand Prix du Canada et d'investir l'argent ainsi économisé pour le Nascar. Nous croyons que nous investissons trop d'argent sur certaines activités pour ce que cela nous rapporte. Nous devons être plus intelligents. Une dernière chose, c'est que le marketing a changé beaucoup depuis les dernières années. Les petites brasseries ne font pas de commerciaux télévisés, mais donnent de l'argent pour acheter de l'espace de plancher et nous devons réagir et s'ajuster à ça. Beaucoup d'argent est placé là mais vous ne le voyez pas. Vous pouvez voir notre « Set up » sur le plancher des clients pour attirer les clients mais nous devons payer beaucoup d'argent pour ça.

Question: Nous avons beaucoup de plaintes de nos clients que nos nouveaux cartons sont "Cheap" et nous avons beaucoup de retour de caisses de bières brisées.

Réponse: Nous regarderons ce problème attentivement car au Québec vous manipulez beaucoup plus les caisses qu'en Ontario. Vos gars de l'expédition et de la livraison transportent les caisses souvent avant que les clients en prennent possession. Nous devons regarder si nous pouvons utiliser des cartons différents au Québec et en Ontario afin de régler ce problème.

Question: Nous avons beaucoup de plaintes de nos clients au sujet des retours de bouteilles vides des produits importés, ils nous demandent de reprendre les bouteilles vides des marques importées comme nous le faisons avec nos marques locales. Vous utilisez un tiers pour récupérer ces bouteilles vides mais ils prennent trop de temps avant d'en faire la cueillette et les clients doivent consacrer plus de place pour ces bouteilles et ils se plaignent. Nous pensons que nous devrions prendre ces bouteilles en même temps que les nôtres. Nous pourrions les ramasser et les amener au centre de distribution et ensuite les expédier à Recycle Québec.

Réponse: Nous regarderons ça.

Nous avons eu une rencontre positive et nous allons nous revoir dans les prochains mois, si vous avez des questions et ou des commentaires, n'hésitez pas à nous en faire part.

Exécutif 5 mars 2007

Rapport du Président:

Yanic nous a fait le compte rendu de la rencontre avec le Mancom pour ceux qui n'étaient pas présent.

Rencontre avec le comité de gestion (l'exécutif syndical) :

Depuis plusieurs mois, nous réclamons une rencontre avec le comité de gestion afin d'aborder différents sujets qui nous tiennent à cœur. La rencontre devrait avoir lieu le vendredi 16 mars.

Nous vous tiendrons informés des sujets discutés et de la teneur des discussions.

Rencontre 1.5 :

Une rencontre doit être cédulée pour discuter de l'ensemble des problèmes reliés aux cadres qui effectuent du travail de notre unité d'accréditation.

Évaluation de la main-d'œuvre de février et juillet :

L'évaluation de la main-d'œuvre de février et juillet n'ont toujours pas eu lieu pour l'année 2007 mais nous devrions nous rencontrer sous peu.

Lettre d'entente 11,7 pour la livraison :

Une rencontre de 3^{ème} étape de grief à la livraison est cédulé pour le 26 mars prochain et nous avons convenu de discuter de plusieurs autres dossiers lors de cette rencontre. Nous discuterons entre autres de la lettre d'entente 11,7 sur le temps supplémentaire et du dossier de Pierre Pouliot.

Yanic Beaudry Président

Rapport du V.P. Empaquetage:

Bonjour à tous, mon premier point à l'ordre du jour a pour but de me présenter, Alain Lapointe, j'accepte après discussion avec mes confrères délégués à l'empaquetage le poste de vice-président à l'empaquetage par intérim jusqu'à une prochaine élection, poste pour lequel je poserai ma candidature. Je ferai tout en mon pouvoir pour travailler étroitement avec mes confrères délégués dans le but de servir le mieux possible les intérêts de tous.

Pour ce qui est des griefs en suspend; j'ai 9 griefs en 2^{ème} étape, plusieurs autres en suspend dus au manque de rencontres avec la direction changement de poste en remplacement de Pierre Poirier versus Pierre Forget versus Yves Smith). Au cours des prochaines semaines, je regarderai tous les griefs avec Yanic pour voir lesquels on peut faire avancer le plus rapidement. Il est bien certain que tous les griefs de 1.5 seront déposés en arbitrage tel que prévu. Article de la convention collective dont je suis particulièrement agacé. Si le comité de travail formé pour travailler sur ce problème ne trouve pas de solution.

Résumé de la rencontre Patronale / Syndicale du 22 février 2007:

Nous nous sommes mis d'accord pour revoir l'ensemble des 27 points à l'ordre du jour dans les plus brefs délais possibles avec Nathalie Laberge et Yves Smith, tous deux nouveaux au département de l'empaquetage. Certains de ces points traînent depuis plusieurs mois car avec les anciens gestionnaires, aucun ou très peu de suivi était fait. Nathalie nous a assuré que ce n'est pas façon de faire et qu'elle ne laisserait pas traîner ses dossiers aussi longtemps. Étant donné que nous n'avons pas eu de rencontres depuis plusieurs mois, les points à l'ordre du jour se sont accumulés.

Après les avoir classés par ordre de priorité, les deux parties se sont mis d'accord pour revoir les 2 points suivants : les heures de surtemps cumulées et le système de rappel du travail des employés mise à pied. Après environ 2 heures et demie de laborieux travaux, Nathalie est d'accord pour que moi et Yves Smith suivent le système de compilation des heures pour détecter les ratés ou failles du système. L'accumulation des nombreux griefs reliés au temps supplémentaire étant très coûteux et demandant beaucoup d'énergie, nous allons tout faire pour corriger la situation pour le bien de tous les salariés.

Résumé de l'exécutif du 05 mars 2007 (suite)

Nous avons eu une rencontre très positive et nous travaillerons conjointement afin de trouver des solutions aux différents problèmes. Au moment de réafficher la compilation des heures, plusieurs personnes m'ont avisé qu'il y avait encore des erreurs. (à suivre...) Une autre rencontre est prévue le 16 mars.

Résumé sur les 2 rencontres pour les laveuses : Après une première rencontre avec Nathalie Laberge, Stéphane Charron, François Lalonde, Denis Bourrelle et moi-même (Yanic était à Toronto), nous avons appris que les postes d'opérateurs de laveuses allaient être donnés aux plombiers, pour mille et une raisons, raisons non valable à nos yeux. Après une deuxième rencontre le 26 février étaient présents : Yanic, Nathalie Laberge et moi-même ainsi que posé les mêmes questions. Je voulais que Yanic soit présent : 2 têtes valent mieux qu'une, ils nous reviendront avec une réponse sous peu. Nous les avons avisés que nous déposerions un grief jusqu'à l'arbitrage s'ils décidaient de maintenir leur position.

Dernier point : Sachez que je ne négocierai rien avec la direction sans jamais l'avoir soumis à mes délégués et ou à mon président. Je ne suis pas dans une position pour prendre toutes les décisions, nous travaillerons en équipe en faisant tout ce qui est possible pour n'oublier personne. Merci de m'accorder votre confiance.

Alain Lapointe V.P. Empaquetage par intérim

Rapport du V.P. Brassage:

Lettre d'entente : La lettre d'entente concernant le refroidissement des fermenteurs le samedi a été approuvée par la direction du brassage, mais pour l'instant, elle a été stoppée par Jean Drolet. Jean veut rencontrer le syndicat pour discuter de plusieurs ententes hors convention. J'irai le rencontrer le plus tôt possible pour avoir des éclaircissements à ce sujet et aussi pour régler le dossier Dino Bonanomi une fois pour toute.

Semaine de maladie : Comme nos vacances d'été et d'automne sont choisies, j'ai demandé d'avoir la liste des employés qui ont droit à une semaine de vacances supplémentaire pour congés de maladie non utilisés. Il y a quelques erreurs sur la liste. Certains employés devraient avoir droit à une semaine supplémentaire de vacances mais n'y ont pas droit à cause de ces erreurs. Encore une fois, nous avons l'occasion d'apprécier la merveille qu'est Horaire.Net. Il ne devrait pas y avoir de problèmes pour régler les erreurs de cette année mais nous devons trouver une façon de faire un suivi afin d'éviter ces erreurs à l'avenir.

Jean-Guy Harrison V.P. Brassage

Rapport du V.P. Livraison:

On a eu la visite de nos nouveaux propriétaires Brésiliens à la livraison, une rencontre qui je crois c'est voulu très positive, ces gens semblent très sensible au service à la clientèle et à la qualité de nos produits. Suite à plusieurs questions de grands intérêts face à l'avenir de nos produits locaux, la vision que ces gens ont du service à la clientèle et de la livraison. Je crois que les gens de la livraison leurs ont démontré l'engagement qu'ils avaient envers la Cie et nos produits. Je crois sincèrement que ces gens ont ressenti cette attachement et cette fierté qui soit dit en passant a été mise à rude épreuve ces dernières années, mais que nous avons encore au département de la livraison et que nous devons garder à tout prix pour la survie de notre entreprise, et le maintien de nos emplois..

Il y a eu lieu la rencontre curling livraison vente édition 2007 au curling St-Lambert, encore une fois une réussite plus de 1000 dollars ont été amassés pour donner au fond de l'hôpital Ste-Justine. Un gros merci à tous les participants, ainsi qu'aux organisateurs Gaétan Beaudoin et son Épouse. En passant je veux souhaiter une bonne retraite à Gaétan qui nous quitte cette année.

Une rencontre patronale syndicale a eu lieu le 7 février dernier. Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

1 : Traitement des griefs en 3^{ème} étapes. Une rencontre est prévue le 26 mars avec Jean Drolet des ressources humaines.

2 : Mise au point et finalisation de l'assignation des livreurs, suite au différent choix et affichage normalement fait en mars de chaque année que nous avons devancé en février pour le besoin de la cause, départ des nouvelles routes, abolition des secteurs, respect de l'ancienneté. 3 : Reconduite de la lettre d'entente sur les heures de départ à la livraison 4 : Suivi du dossier des nouveaux « Moffett » sur l'ajout de cabine chauffée et étanche avec M.Serge Valiquette : Un prototype de cabine a été créé par M.Valiquette et son carrossier Nelson Roussele dont nous procéderons aux essais sur le terrain très bientôt.

5 : Discussion du dossier de Pierre Pouliot toujours en suspend.

6 : Suivi sur les demandes de modifications clients un dossier que Sylvain Le Riche suit de très près en santé sécurité.

7 : Discussion et mise au point sur la définition de tâches des 4 préposés à la livraison.

8 : Finaliser la formation de plusieurs livreurs sur différentes tâches, ex : Mof-fett, back load, Boom truck et Odm.

Michel Bourdeau V.P. Livraison

Rapport du V.P. SST:

Le 13 mars l'audience en CLP a été remise à une date ultérieure.

Le 16 mars, je suis allé avec le coordonnateur santé & sécurité voir le Bar Roulier suite à un accident, j'ai discuté avec le propriétaire et Sylvain Forget, il devrait avoir de grosses modifications qui facilitera la livraison du client.

Je suis allé visiter le Bar Bienvenue avec Patrick Viau et Serge Matteau pour voir à des modifications sur le convoyeur, le contractuel a émis une idée qui reste à développer.

Je suis allé avec Jacques Binette et le coordonnateur SST voir le boom truck à l'œuvre et nous avons convenu qu'on doit regarder sérieusement la formation qui est donnée.

Une audience à la CSST aura lieu le 13 mars pour une plainte en 32, nous sommes toujours en attente d'une décision en CLP à cet effet pour un dossier antérieur que nous avons perdu devant un conciliateur décideur.

Pour le problème de clou sur les palettes de bois, suite à la rencontre du comité SST de l'usine, une évaluation de la trieuse va être fait afin de corriger le problème.

Départs à la retraite (février)

Richard Lalonde

Michel Rousseau

Réjean Bouliane

Nouveau permanent (fév.)

Isabelle Lepage

Décès

André Grenier (5-03-07)

Le syndicat souhaite à la famille et amis nos condoléances les plus sincères

Collaborateurs:

Comité journal:

Dany Richard
Alain Bélanger

V.P. à l'information:

Robert Daneau

Impression:

Imprimerie C.S.N.

Suite de l'exécutif du 5 mars

Rapport du V.P. Entretien:

Pour le dossier des griefs, en 2^{ème} étape il y a 6 mécanique, 2 électrique, 3 magasin, 1 garage, aucun plomberie/frigoriste, 1 centrale thermique et aucun conciergerie. En 3^{ème} étape il y a 7 mécanique, 11 magasin, 17 électrique, 2 plomberie/frigoriste, aucun garage, aucun centrale thermique, aucun à la conciergerie et 1 entretien. Il y a eu audition de griefs 2^{ème} étape pour l'entretien le 2 mars et nous sommes en attente de réponses. Nous n'avons pas eu d'auditions de griefs 3^{ème} étape pour l'ensemble des dossiers.

Nous devrions avoir une rencontre avec Jean Drolet pour la 1.5 et son application à l'embouteillage le 12 mars. Il nous avait demandé pour le 8 janvier mais elle a été annulée. Puis le 8 février, mais elle n'a pas eu lieu. À suivre... Dans la même ligne de pensée, ils nous restent à nous rencontrer pour l'entretien puisque nous avons eu le résultat de l'arbitrage de la 1.5 et Michel St-Pierre, à suivre aussi...

Il y aura audition en arbitrage sur la lettre d'entente #12 (page 208) le 28 mars 2007. Le litige porte sur « ... parrainés par des salariés de service de l'entretien de Labatt en ce qui concerne les interventions sur les équipements de production de la bière... »

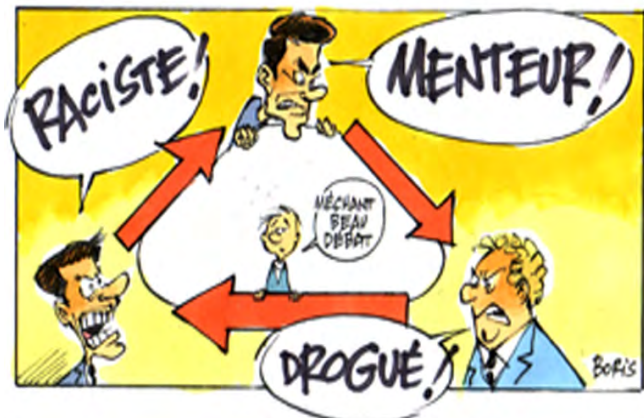
Il y a deux griefs de déposer contre l'utilisation de contractants pour travailler sur les révisions des lignes 3 et 5. Ils effectuent nos P.M. et nos jobs planifiées. Possiblement qu'un troisième va être déposé, puis il semble que la Cie a pris de mauvaises habitudes. Je me questionne sur l'application de la formule Rand (voir les feuilles en annexe).

La Cie a eu la merveilleuse idée de couper les gars de laveuse sur semaine et de répartir leurs tâches entre les autres opérateurs et plombiers.

La semaine du 26 février était la première semaine que la Cie imposait des gars de soir (2 mécaniciens et 1 électricien) pour des jobs. Cette pratique devrait être en vigueur pour les 6 mois que les lignes de production sont disponibles de soir.

François Lalonde V.P. Entretien

Bonne campagne électorale à tous



INFO COTISATION

Pour l'année 2007, plusieurs membres nous ont demandé quel montant ils payeront pour l'assurance emploi, la régie des rentes et le régime d'assurance parentale:

Afin d'en faire profiter à l'ensemble des membres, voici les réponses.

Pour ce qui est de l'assurance emploi (AE) le maximum des cotisations sera de 720.00\$

Pour la régie des rentes (RRQ) le maximum des cotisations sera de 1989.00\$

Finalement le maximum des cotisations du régime d'assurance parentale sera de 245.44\$

Ce qui représente un manque à gagner de 209.92\$ comparativement à l'an dernier.

**SAVIEZ-VOUS QUE LES
MATELAS FUTURMATIC 2000
OFFRE DES PRIX IMBATTABLES
À TOUS LES EMPLOYÉS
DE LA BRASSERIE LABATT ?**



Bienvenue
à notre système qui vous permet
d'économiser
jusqu'à 60%
sur vos achats



Un concept de vente
tellement différent!

POURQUOI

- 1) → On prend le temps de vous expliquer la fabrication des matelas. Vous comprendrez alors la différence des prix des matelas
- 2) → Un service personnalisé avant et après vente
- 3) → Pour votre livraison, aucune attente on fixe l'heure qui vous convient
- 4) → Pourquoi vous économisez jusqu'à 60% sur vos achats (détails à notre salle de montre)

**DE PLUS UNE RISTOURNE SERA VERSÉE
AU CLUB DES PETITS DÉJEUNERS
Sur rendez-vous seulement
(514) 721-1529 (514) 214-6557**

**GRANDE GAMME DE MATELAS ET LITS AJUSTABLES
FABRIQUÉS AU QUÉBEC**